

APIHMS

Association pour la Promotion des Intellectuels Handicapés Moteurs ou Sensoriels

7 impasse de la Tuilerie
31320 Castanet-Tolosan

contact@apihms.org

Bourses linguistiques APIHMS 2022

L'APIHMS (Association pour la Promotion des Intellectuels Handicapés Moteurs ou Sensoriels) fait un appel à candidatures auprès de lycéens ou étudiants en situation de handicap moteur ou sensoriel pour l'octroi d'une bourse linguistique d'un montant compris entre 500 € et 1 000 €. La date limite de dépôt des candidatures est le 29 mars 2022. Les demandes sont à faire par courriel à l'adresse : henaffchristian@neuf.fr

en répondant au questionnaire ci-joint qui permettra au jury d'évaluer votre projet. La réponse vous sera donnée au plus tard le 9 avril 2022.

Questionnaire sur votre projet linguistique

Nom et prénom :

Adresse postale :

Adresse mail :

Numéro(s) de téléphone :

Année de naissance :

Etudes poursuivies :

1) Quel est l'objectif premier de votre séjour linguistique ?

(Progresser dans l'étude d'une langue, faire des visites culturelles, rencontrer des personnes d'une autre culture, stage professionnel, autres (préciser))

2) Avez-vous déjà fait des démarches pour construire votre projet ?

Si oui, lesquelles ?

3) Dans quel pays souhaitez-vous aller et quelle sera la durée de votre séjour ?

4) Quel type d'hébergement allez-vous utiliser ?

5) Allez-vous éventuellement utiliser les services d'un organisme de cours de langues ?

6) Quel est le montant estimé du coût de votre séjour ?

7) Quelle est la nature de votre handicap ?

8) Vous-êtes vous informé(e) sur les problèmes d'accessibilité que vous pourriez rencontrer ?

9) Quels sont les surcoûts éventuels liés à votre handicap ?

10) Comment avez-vous appris l'offre des bourses linguistiques APIHMS ?

10) Quelles informations supplémentaires souhaitez-vous apporter ?

Si vous êtes lauréat d'une bourse linguistique APIHMS, il vous sera demandé un compte rendu qui sera publié sur le site internet de l'APIHMS et un exposé d'une durée d'une vingtaine de minutes, à la rentrée 2022 (en octobre ou novembre), au cours d'une réunion avec les membres de l'association.

